

Nous devrions tous conserver une copie de cet article. Je vais même vous en envoyer une copie, même si je n'ai pas de personnel en ce moment, en raison des compressions des dépenses. Pourquoi ne le disons-nous pas publiquement? Nous n'avons pas d'argent pour remplacer le personnel qui est en vacances. Or, nous sommes prêts à dépenser six millions de dollars pour ce projet de loi. Nous n'avons pas d'argent pour changer la moquette maintenant. J'étais contre l'idée de changer la moquette. Regardez-là. C'est une honte que les visiteurs voient cela. Mais je suis content d'avoir dit: «Ne la changez pas. Il faut que les visiteurs voient comment on nous néglige ici.» Néanmoins, nous sommes prêts à dépenser six millions de dollars.

Apparemment, ce que je dis en amuse certains. C'est ainsi que j'essaie de convaincre les gens, mais je sais que vous ne pouvez pas l'être.

Une voix: Mais faites-le taire!

Le sénateur Prud'homme: Vous ne riez pas à mes dépens. Je sais que ma façon de parler vous amuse. Mais j'ai toujours parlé comme cela, et j'ai été populaire au sein du caucus libéral national pendant 30 ans. Chaque fois que je me suis présenté à un poste où le processus de sélection était public, j'ai été défait, mais lorsque le scrutin était secret, j'ai remporté toutes les élections au sein du caucus du Québec et du caucus national. Cela en dit beaucoup. Je parlais au nom de ceux qui ne voulaient pas parler tout haut.

Donc, honorables sénateurs, vous avez aujourd'hui une occasion en or. Je n'essaie pas de me situer dans les deux camps à la fois. Apparemment, il y a des gens qui croient que puisque le soutien de leur camp semble augmenter, ils pourront retarder le processus.

• (1830)

Dès le départ, je n'ai pas aimé le processus et je l'ai dit devant le comité. Je suis fier d'être sénateur et peu m'importe que la plus haute autorité du pays nous dise que nous devrions nous plier à la volonté de la Chambre des communes. Les Canadiens décideront quand il sera temps de se plier à la volonté de la Chambre des communes ou à celle des députés, mais entre-temps, les Canadiens acceptent l'existence du Sénat. Ils acceptent que le sénateur Thériault puisse prendre la parole au Sénat, comme il l'a courageusement fait il y a deux ans, lorsque la population voulait qu'il vote contre l'indemnité de 6 000 \$, et qu'il se prononce comme bon lui semble. Il avait alors prononcé un discours remarquable. C'est cela que la population attend des sénateurs et c'est la ligne de conduite que je m'efforce de suivre.

Son Honneur le Président: Honorables sénateurs, je ne veux pas interrompre le débat, mais je présume que le Sénat est d'accord pour que j'oublie l'heure.

Des voix: D'accord.

Son Honneur le Président: Le sénateur Lewis propose, appuyé par le sénateur Stanbury:

Que le quatorzième rapport du comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles ne soit pas adopté maintenant, mais qu'il soit modifié par l'ajout de ce qui suit après les mots «nouvelles audiences»:

et qu'il présente au plus tard le 8 août 1995 son rapport final au Sénat sur le message de la Chambre des communes, en date du 20 juin 1995, et la motion de l'honorable sénateur Graham, en date du 28 juin 1995.

Y a-t-il un honorable sénateur qui désire prendre la parole?

Plaît-il aux honorables sénateurs d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Son Honneur le Président: Que ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

Son Honneur le Président: Que ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

Son Honneur le Président: À mon avis, les «non» l'emportent.

Et deux honorables sénateurs s'étant levés:

Son Honneur le Président: Y a-t-il entente sur la durée du timbre?

Le sénateur Kinsella: Nous nous sommes entendus pour que le timbre retentisse pendant cinq minutes.

Son Honneur le Président: Le vote sera donc pris à 18 h 39.

Convoquez les sénateurs.

• (1840)

(La motion du sénateur Lewis, mise aux voix, est rejetée.)

POUR

LES HONORABLES SÉNATEURS

Adams	Hervieux-Payette
Bacon	Lewis
Bonnell	Losier-Cool
Bosa	MacEachen
Bryden	Marchand
Carstairs	Neiman
Cools	Olson
Corbin	Pearson
Davey	Perrault
De Bané	Petten
Fairbairn	Riel
Gigantès	Robichaud
Grafstein	Stanbury
Graham	Stewart
Haidasz	Stollery
Hays	Thériault
Hébert	Watt—34